Votre cadre de vie
LE PLAN-GUIDE RENATURATION

La transition écologique est au cœur des projets de Beaufort-en-Anjou. Pour faire face aux effets du changement climatique et améliorer le cadre de vie des habitants, la commune s'est engagée en 2025 dans l'élaboration d'un plan-guide de renaturation du centre-ville. Une démarche participative qui associe les habitants dans le processus de son élaboration.

Le plan-guide de renaturation est un document stratégique qui fixe les grandes orientations pour restaurer la nature au centre-ville.
Son objectif est de transformer progressivement le centre-ville pour mieux faire face aux enjeux climatiques, sociaux et environnementaux. Ce projet s'inscrit dans le cadre du dispositif de renaturation des villes et villages, porté par le Parc National Régional Loire Anjou Touraine (PNRLAT).
> Consultez le plan-guide de renaturation : cliquez ici

Qu'est-ce que la renaturation ?
Les zones urbaines sont parmi les plus vulnérables face aux impacts du changement climatique. Renaturer, c'est recréer des espaces favorables à la nature dans nos rues et espaces verts. Cela permet de protéger la biodiversité, de stocker le carbone et d'atténuer les effets du dérèglement climatique tout en améliorant la santé et le cadre de vie des citoyens.

La participation citoyenne au cœur du projet.
Un groupe de travail d'habitants et d'élus a été constitué pour accompagner l'élaboration du plan-guide et faire émerger les enjeux identifiés par les citoyens. Le travail collectif a permis de dégager plusieurs grandes actions pour verdir le centre-ville :
1- Végétalisation :
– Repenser les parkings pour aménager les espaces et réduire l'imperméabilisation des sols.
– Valoriser les pieds de murs des rues et les cheminements piétons.
– Renforcer la végétation (arbres) dans les espaces publics en privilégiant des essences adaptées.
2- Gestion des eaux pluviales :
– Limiter le ruissellement et favoriser l'infiltration.
3- Améliorer la butte du château et ses alentours pour créer un réservoir de biodiversité,
4- Sensibiliser la population et les acteurs du territoire
– Adapter les jardins privés en lisière nord pour favoriser la biodiversité dans les espaces privés
– Végétaliser les cours du centre historique pour favoriser la biodiversité.

